

Le guide des données : bref état des lieux

Ce document ne peut pas reprendre l'ensemble des données qui sont ou peuvent être disponibles. En effet, d'une région à l'autre il y a de multiples variations. Ainsi, par exemple, nous pouvons observer que les Directions régionales de l'Insee ne traitent pas de la même manière les informations issues des CAF, surtout en ce qui concerne des territoires infra-communaux. Dans certains sites, des fichiers centralisés ont pu être mis en œuvre, dans le domaine du logement par exemple pour la demande de logements sociaux, ou pour les personnes âgées, dans la demande d'entrées en établissement. Ces démarches ne sont pas généralisées.

Cependant, il existe des fournisseurs de données principaux. Ce sont ceux-là que nous avons souhaité vous présenter dans ces quelques pages. Les données qu'ils détiennent et souvent fournissent sont extrêmement utiles à l'analyse et notamment à la comparaison entre sites.

Indicateurs de réalités :

Démographie, urbanisme, logement, emploi, culture, etc

INSEE :

Il s'agit du fournisseur principal d'informations. L'INSEE recueille des données issues :

- Du recensement de la population
(*indicateurs de réalité*)
 - Population (sexe, âge)
 - Etat matrimonial (type de famille, nombre d'enfants)
 - Nationalité
 - Statut professionnel (salarié, indépendant,...)
 - Type d'activité
 - Position professionnelle et CSP
 - Mobilité résidentielle (dans le temps)
 - Mobilité entre domicile et travail
 - Secteur d'activité
 - Ancienneté du logement
 - Type de logement
 - Statut
 - Type propriétaire
 - Qualité du logement (chauffage, confort, nombre de pièces) ...

Les données de 2006 sont disponibles par commune et devrait être disponibles par quartier à compter de la fin du mois de Décembre 2009.

- des services fiscaux
(*indicateurs de réalité*)

les informations concernent essentiellement les données issues de l'IRPP (nombre de foyers fiscaux, nombre d'imposés, nombre de non imposés, revenu net imposable pour les imposés et le revenu net imposable pour les non imposés).
Les données sont disponibles par commune.

- du fichier SIRENE (les entreprises)
(*indicateurs de réalité*)
 - Secteur d'activité
 - Effectif salarié, par tranche, ancienneté
 - Nombre établissement

- Statut juridique

- des URSSAF
(indicateurs de réalité)

- Les bordereaux de recouvrement des cotisations
- Les DADS : Déclarations Annuelles des Données sociales (niveau de revenus, par sexe, par tranches d'âge)

- de l'ANPE
(indicateurs de réponse)

- Age, sexe, nationalité, ancienneté d'inscription, activité antérieure, métier recherché, niveau de formation des demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE puis à Pôle Emploi

- Le fichier CLAP
(indicateurs de réalité)

- Il contient un résumé d'informations provenant de différentes sources concernant les entreprises et les salariés. Il décrit aussi les sphères d'activité des entreprises qui permettent de comprendre la structuration économique des territoires et le modèle de développement (économie présentielle, économie publique, concurrentielle, ...).

- L'état civil

Il permet l'accès aux données d'état civil domiciliées : naissances, mariage ; décès. Il n'y a pas les divorces.

- La Base Permanente des équipements

La BPE comprend l'ensemble des équipements dans différents domaines : action sociale, santé, commerce, éducation (y compris enseignement sup), services (police, gendarmerie, tourisme, ...)

Un équipement est défini comme un service rendu par un établissement. Ainsi, un établissement peut être compté plusieurs fois dans la base, s'il rend plusieurs services.

Ces différentes sources sont accessibles sur le site de l'INSEE :
www.insee.fr

mairies

(indicateurs de réalité)

- (services état civil) ;naissances et décès domiciliés (au lieu de vie des parents ou de la personne).
- de l'inventaire communal (réalité) : niveau d'équipement des communes en services classement en 49 catégories (boulangerie, bureau de poste, pompiers,...).
- d'enquêtes diverses : enquête emploi, enquête structure des emplois, équipements urbains

Les différents services de la ville : éducation, loisirs enfants, petite enfance, culture, urbanisme, ...

Service Education

- Restauration scolaire (Liste des enfants inscrits, adresse, sexe, date naissance, quotient familial, fréquentation)
- Accueil périscolaire (Liste des enfants inscrits, adresse, sexe, date naissance, quotient familial, fréquentation)
- Ecoles maternelles et élémentaires (Liste des élèves, sexe, date de naissance, classe, dérogation)
- CLSH mercredi, petites vacances, grandes vacances (liste des enfants inscrits, adresse, sexe, date de naissance)

Service Petite Enfance

- Liste des enfants inscrits en crèche collective, familiale, halte garderie
- Liste des assistantes maternelles, capacité d'accueil, date d'agrément, âge

DRE :

La direction régionale de l'équipement recueille l'ensemble des données concernant les logements sociaux de la région concernée. Les données sont regroupées par commune et permette de mesurer. Une publication annuelle est souvent réalisée :

- Le nombre de logements sociaux par taille
- L'ancienneté de leur construction
- Le taux de logements sociaux

Les bailleurs sociaux :

Les bailleurs sociaux peuvent communiquer des informations sur le parc de logements sociaux qu'ils gèrent et le profil des habitants (au travers de l'enquête d'occupation du patrimoine social qui est réalisée tous les trois ans).

indicateurs de réalités et réponses :

action sociale-santé

CCAS

(indicateurs de réalité et réponse) :

- Aides légales personnes âgées (liste des bénéficiaires, type d'aide, date de naissance, adresse, GIR)
- Aides facultatives personnes âgées (liste des bénéficiaires, type d'aide, date de naissance, adresse, GIR)
- Aides légales personnes handicapées (liste des bénéficiaires, type d'aide, date de naissance, adresse)
- Aides facultatives personnes handicapées (liste des bénéficiaires, type d'aide, date de naissance, adresse)
- CMU : voir si ils ont les infos
- RMI
- Aides financières (FAJ, FSL, Aides Energie, CLI,...)
- Autres dispositifs

CAF

(indicateurs de réalité et réponse) :

Ce sont des données issues du fichier de gestion des allocations, prestations familiales et prestations sociales. Ces données peuvent être accessibles à un niveau infra-communal soit directement auprès de la CAF (si le traitement est effectué) soit auprès de l'INSEE (si la direction régionale a choisi d'effectuer cette analyse). Les données sont disponibles sur la base du 31/12/xx. En effet, les fichiers de gestion sont vivants (les données ne sont figées qu'à cette date).

Les données disponibles permettent d'approcher pour :

- l'ensemble des allocataires : la structure familiale des ménages, le lien avec l'activité professionnelle
- le logement des allocataires : type de logement, aides au logement
- Le type de prestation : bénéficiaires par prestation
- Ressources : prestations et revenus du ménage (excepté les hauts revenus)
- Petite enfance : prestations et tranches d'âges

Selon les CAF, il peut être possible d'obtenir des informations sur l'action sociale des CAF, voire sur le FSL si elles le gèrent.

Les Conseils Généraux :

Par leur position depuis les décentralisations, ils détiennent de plus en plus de données concernant les politiques sociales :

- Les personnes âgées : hébergement, APA
- Les personnes handicapées : hébergement, ACTP
- La protection de l'enfance : signalement, PMI, placement, mesures judiciaires et mesures administratives
- L'action sociale : insertion (RMI, Logement, FAJ)
- La polyvalence de secteur
- Les aides financières : FSL, FAIE, FAJ

La CGSS :

Outre les données concernant la CMU qui sont surtout intéressantes dans une approche de la pauvreté (et non dans une approche purement sanitaire), la CGSS doit être un véritable partenaire par la capacité d'analyse qu'elles peuvent fournir notamment dans le domaine des personnes âgées, de l'offre médicale, de l'accès aux soins.

Données concernant les personnes âgées, les retraites et le FNS/Minimum vieillesse.

Observatoires Régionaux de la Santé :

Il y a un observatoire par région. Une base de données existe concernant essentiellement des questions de santé publique à un niveau départemental. Par contre, une réelle collecte et un gros travail de recueil d'informations plus qualitatives.

indicateurs de réalités et réponses :

pauvreté - précarité - emploi

DTEFP :

Elles détiennent beaucoup d'informations concernant le marché du travail et les politiques de l'emploi. Les données sont départementales voire par bassin d'emploi et fournies presque en temps réel (environ deux mois de délai). Il s'agit de données concernant les DEFM en brut et en CVS, leur répartition par âge, sexe, ancienneté de chômage. La DTEFP dispose aussi de données concernant l'emploi aidé (emplois familiaux, CIE, 1^{er} salarié, ZRU,...), aide à la création d'entreprise, CES, CEC, CEJ, CEV, stages de formation. Le nombre de journées de chômage partiel est disponible de même que le nombre de bénéficiaires d'AUD, AI, ASS. De même, la DRTEFP collecte les informations concernant les offres d'emploi.

Cependant, les DTEFP détiennent les fichiers de l'ANPE, des Assedic (données concernant les entreprises en complément des données fournies par le fichier Sirene, données concernant les intérimaires), des mesures pour l'emploi. Une exploitation fine des données par commune est possible, cela dépend donc essentiellement de la position du service études de la DTEFP et surtout du respect du seuil de secret statistique.

ANPE/POLE EMPLOI :

Pôle emploi transmet mensuellement aux maires une information sur la situation des demandeurs d'emploi de leur commune.

Ces données concernent essentiellement les demandeurs d'emploi (mais aussi les offres)

Pour une véritable information sur les DEFM, il faut mieux solliciter l'INSEE ou la DTEFP, car les données fournies par Pôle Emploi directement sont difficilement exploitables compte-tenu d'un fichier qui bouge beaucoup.

Missions Locales :

Elles sont toutes équipées en théorie du même logiciel (parcours).

L'information disponible est importante et significative.

Exemple : indicateur d'autonomie : formation, permis, logement, ressources

ADI :

Des données concernant les personnes bénéficiaires du RSA au regard des parcours d'insertion et du contenu des contrats.

La Banque de France :

des données concernant le surendettement des ménages ; ces données sont très difficiles à obtenir.